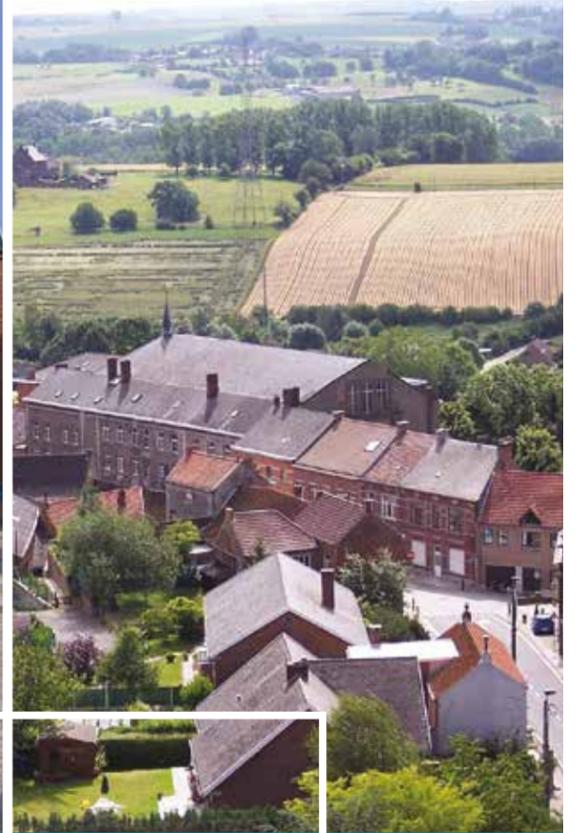


# Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mai 2019



n°164

sommaire



4  
NETTOYAGE  
DE PRINTEMPS



6  
DÉCHETS



7  
SPORT'ITTRE

## EDITO

**On peut dire que l'hiver a été rude.**

Hiver très dur bien sûr en raison des problèmes de NLMK avec une perte journalière estimée à 4000 € par jour de grève pour votre commune sans oublier évidemment, et le plus important, les pertes d'emplois et de salaires pour le personnel mais aussi une diminution de la production au niveau de l'entreprise encore inchiffable pour les finances communales.

Grelottement aussi sur les Papeteries de Virginal.

Giboulées inattendues sur l'incinérateur de Virginal où d'aucuns souhaitent la fermeture d'une ligne sur les deux alors que le permis d'exploiter vient d'être reconduit pour 20 ans.

Mais voilà, vous savez bien que votre service travaux est particulièrement efficace en période hivernale et vos responsables politiques, loin de se laisser abattre, mettent tout en œuvre pour contrecarrer ces attaques hivernales.

En étant présent jour et nuit pour débloquer la situation à NLMK, en s'inquiétant de la situation des papeteries où l'on peut saluer la volonté du personnel de maintenir leur outil et en apportant au sein du Conseil d'Administration de l'inBW des solutions à long terme pour le maintien des deux lignes pour l'incinération. Cela permettra à la fois de développer

des activités sur base de la production d'électricité et de vapeur. Sans oublier, bien sûr, que la fermeture d'une ligne impliquera une nouvelle perte financière pour notre commune mais aussi imposera de trouver des solutions alternatives en cas de maintenance ou de pannes de l'outil. Solutions qui coûteront cher à tous les contribuables du Brabant wallon.

Mais à côté de ces aspects économiques, importants certes, nous avons aussi travaillé au niveau du personnel en expliquant la situation aux chefs de service, et actuellement la Directrice générale et moi-même recevons chaque membre du personnel à qui nous avons demandé de nous apporter leurs idées pour améliorer leur service mais aussi des propositions de mesures d'économies.

Cela nous prend du temps, mais croyez bien que c'est pour nous très enrichissant et très motivant car cela permet ainsi à chacun de pouvoir s'investir dans l'effort commun de s'en sortir et on peut être très fiers de notre administration.

Il me reste aussi à saluer le travail des échevin(e)s qui, seulement après quelques mois, démontrent une implication totale dans leurs matières, l'une en remettant de l'ordre au centre sportif, l'autre en s'im-

pliant sur le terrain pour tous les problèmes d'environnement, le troisième en faisant avancer le projet de la maison rurale de Haut-Ittre et en étant présent constamment au service travaux, le quatrième en suivant de difficiles dossiers d'urbanisme et en s'activant pour moderniser notre système informatique désuet qui fait perdre beaucoup de temps à l'administration. Le travail colossal de notre échevine des Finances analysant les différents articles budgétaires et faisant des découvertes étonnantes sur la gestion passée, passant au peigne fin chaque dépense et surtout limitant à 70% l'utilisation du budget et passé ce montant demandera au Chef de service de justifier la nécessité de la dépense complémentaire.

Je ne peux terminer cet éditorial sans oublier l'implication totale, le dévouement et la ténacité de notre nouvelle Directrice générale.

Comme vous le voyez, l'hiver a été rude, mais chacun sait dans le monde rural que cela permet à la terre de s'améliorer, de s'assainir et de s'alléger. A chacun d'entre nous de travailler et de profiter du printemps.

**> Le Bourgmestre**



## LE CALENDRIER DU PCDN

- **12 mai** : balade à la découverte de nos oiseaux communs
- **24 mai** : film nature
- **25 mai** : balade aux plantes comestibles et visite d'une ZIT à Haut Ittre
- **9 juin** : semaine de l'abeille
- **10 août** : cimetière en fleurs
- **28 et 29 septembre** : potager collectif à la St Remy
- **5 octobre** : balade aux champignons
- **23 novembre** : distribution d'arbres Ste Catherine



**AVANT ETRE D'ALLER  
SAVANT S'AMBIER**

N'OUBLIEZ PAS  
D'APPORTER VOS  
BOTTES ET TENUE  
SPORT

**DIMANCHE 12 MAI 2019**  
**DEPART A 9H DE HAUT ITTRE  
EGLISE**

**BALADE A LA  
DECOUVERTE DE NOS  
OISEAUX COMMUNS**

UNE ORGANISATION  
DE L'ECHIVINAT DE  
LA RURALITE ET DU  
PLAN COMMUNAL  
DE  
DEVELOPPEMENT  
DE LA NATURE

COMMUNE D'ITTRE  
Téléphone : 067 79 43 49  
0470 37 09 30  
mj.arias@ittre.be  
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wautier, Echelon de la Ruralité, rue de la Planchette, 1  
1460 Ittre



**ITTRE LE 24 MAI 2019 A 20H**

**FESTIVAL DU FILM  
NATURE**

ENTREE GRATUITE

COMMUNE D'ITTRE  
Téléphone : 067 79 43 49  
0470 37 09 30  
mj.arias@ittre.be  
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wautier, Echelon de la Ruralité, rue de la Planchette, 1  
1460 Ittre



**SAMEDI 25 MAI 2019**

**VISITE DE LA ZIT DE HAUT  
ITTRE ET PLANTES  
COMESTIBLES**

(Zone d'Immersion Temporaire)

RENDEZ VOUS AUX  
TERRAINS DE  
FOOTBALL RUE  
JEAN JOLLY A 9H30,  
DEPART EN CAR  
VERS LES ZIT DE  
HAUT ITTRE.  
RETOUR A PIED PAR  
LE SENTIER DES  
LONGS PRES A LA  
DECOUVERTE DES  
PLANTES SAUVAGES  
COMESTIBLES ET  
DEJEUNER A 11H 30  
AU POTAGER  
COLLECTIF

UNE ORGANISATION  
DE L'ECHIVINAT DE  
LA RURALITE ET DU  
PLAN COMMUNAL  
DE  
DEVELOPPEMENT  
DE LA NATURE

COMMUNE D'ITTRE  
Téléphone : 067 79 43 49  
0470 37 09 30  
mj.arias@ittre.be  
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wautier, Echelon de la Ruralité, rue de la Planchette, 1  
1460 Ittre



**DIMANCHE 9 JUIN 2019**

**QUINZAINE DES ABEILLES  
ET  
DES POLLINISATEURS**

Visite des ruchers de l'ancien canal  
en collaboration avec les Ruchers  
Réunis d'Ittre

PRESENTATION DE  
RUCHES VITREES  
MARITEES PAR LES  
ABEILLES DE MATRIEL  
APPOLES EXPOSEES :  
GESTION DE RUCHERS,  
TYPES D'ABEILLES, TYPE  
DE RUCHES, PARASITES ET  
PESTICIDES...

PRESENTER EN COLLABORATION POUR  
S'IMPRIMER EN UN SEUL NUMERO A  
DEPARTER EN VENTES DE  
PROTECTIONS ENFANTS, ADULTES

UNE ORGANISATION DE  
L'ECHIVINAT DE LA  
RURALITE ET DU PLAN  
COMMUNAL DE  
DEVELOPPEMENT DE LA  
NATURE

COMMUNE D'ITTRE  
Téléphone : 067 79 43 49  
0470 37 09 30  
mj.arias@ittre.be  
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wautier, Echelon de la Ruralité, rue de la Planchette, 1  
1460 Ittre



## UN COIN DE TERRE

Le potager communal a démarré.

La terre est déjà travaillée et... n'attend plus que vous.

Rendez-vous sur place (au bout du terrain de Football) le samedi matin

Ou contacter Madame Marie-José Arias :  
mj.arias@ittre.be - 067 79 43 49 - 0496 587 136  
ou Monsieur Jacques Wautier au 0470 37 09 30



## JOURNÉES WAL- LONNES DE L'EAU : VI- SITES DE L'ECLUSE 5F LES 19, 23, 30 MARS 2019

Le public et les classes de 5ième de l'école communale d'Ittre ont été guidés par les Eclusiers à la découverte des passages de bateaux. Nous les remercions vivement pour nous avoir savamment expliqué leur beau métier. Les classes de 5ième ont pu s'exercer sur ordinateur avec un jeu interactif sur le fonctionnement d'une écluse.



## J3 - LES JEUNES ITTROIS, VOUS CONNAISSEZ ?

Le J3 constitue le service jeunesse de notre Commune. Il s'adresse aux jeunes entre 12 et 21 ans de nos trois villages.

### Quelles sont ses missions ?

- Garantir aux jeunes un lieu d'accueil et d'écoute
- La mise en place de projets ciblés pour les jeunes
- Un programme d'activités prévues tout au long de l'année



L'accueil se situe au PISQ, quartier du Tram à 1460 Virginal aux horaires suivants :

- Mardi : 16h à 20h
- Mercredi : 13h à 21h
- Vendredi : 16h à 20h
- Dimanche : 13h à 17h

### INFOS :

e-mail : l.lattenist@ittre.be - téléphone : 0484/63.29.23 -  
Facebook @J3Ittre





## URBANISME

**Vous êtes maître d'ouvrage ou architecte auteurs de projets, ce concours s'adresse à Vous !**

Ce concours vise à mettre en évidence et à promouvoir les constructions et les espaces publics du Brabant wallon qui présentent des qualités tant esthétiques que techniques et qui s'intègrent harmonieusement dans leur environnement bâti ou non bâti.

Le règlement du concours du « **Prix de l'urbanisme et de l'architecture en Brabant wallon** » ainsi que le bulletin de participation sont disponibles sur internet à la page <http://brabantwallon.be/bw/prix-urbanisme-architecture>.

Si vous souhaitez mettre en valeur vos réalisations et démontrer qu'il est possible aujourd'hui, en matière de construction et d'aménagement d'espace public, de concilier technique, esthétique et développement durable, n'hésitez pas à envoyer vos réalisations **pour le 31 mai 2019 au plus tard** et peut-être remporter un des prix.



## LOGEMENT

### INFORMATION : QUARTIER DU TRAM

Le Roman Païs met en œuvre la construction de 4 appartements sur le Plateau du Tram par le constructeur SA SETIP-GCUBE.

Les travaux débuteront début mai et la durée des travaux est estimée à 300 jours calendriers.

En cas de problème de mobilité ou autres nuisances durant le chantier, les RIVERAINS peuvent s'adresser directement au Chef de chantier, Monsieur Guy ROBERT – 0485/667677



## ITTRE A RÉPONDU À L'APPEL À PROJET DE LA RÉGION WALLONNE « TERRITOIRE INTELLIGENT » - 2019



Parce que nous voulons vous offrir grâce à la digitalisation et à la numérisation de certains processus de pouvoir faire des démarches à distance à n'importe quel moment et d'obtenir immédiatement un document administratif.

Être territoire intelligent, c'est faciliter et améliorer le quotidien des citoyens.

La mise en place d'un eGuichet, vous permettra de prendre contact avec votre administration grâce à votre PC ou Smartphone et de vous accueillir dans un environnement vous donnant un meilleur accès à nos services.

Mais nous voulons aller plus loin par la mise en place d'une application mobile fédératrice qui nous permettra de proposer plus de fonctionnalité, comme, par exemple, de recevoir des alertes sur votre mobile lorsque vos documents seront disponibles ; de vous interroger sur certains projets, de réagir sur des problèmes que vous rencontrez au quotidien en matière de mobilité, d'environnement, de sécurité, ...

« Ces solutions intelligentes, c'est plus d'interaction avec le citoyen via des moyens technologiques simples, des applicatifs numériques utilisés et utilisables par tous. »

**ITTRE 2.0 au service de ses citoyens !**



## URBANISME

### CONSTRUIRE OU DEMOLIR ; IL FAUT OBLIGATOIREMENT UN PERMIS !

Le service urbanisme est à votre service pour répondre à toutes vos questions :

- 067/79 43 44
- [urbanisme@ittre.be](mailto:urbanisme@ittre.be)
- Ouvert du mardi au vendredi de 09:00 à 12:00.
- Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 9h à 11h.
- Permanence le deuxième mercredi du mois de 16h à 19h.



## LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Dès le début de cette législature, nous avons voulu nous mettre en ordre avec les initiatives proposées par la province du Brabant wallon et l'Etat Fédéral concernant la sécurité de nos concitoyens. En effet, nous étions une des dernières communes du Brabant wallon à ne pas avoir adhéré aux deux organismes importants concernant la sécurité. Sur proposition du Bourgmestre, le Conseil communal, à l'unanimité, a accepté l'adhésion de notre commune au système de planification d'urgence BE-ALERT et au Règlement de police contre l'incendie et l'explosion.

### BE-ALERT : alerté directement en situation d'urgence

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? En cas de situation d'urgence dans notre commune, nous aimerions vous en avertir. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose désormais d'un nouveau système qui vous informe directement d'une situation d'urgence.

### QU'EST-CE QUE BE-ALERT ?

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant au Bourgmestre, Gouverneur ou Ministre de l'Intérieur d'envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Grâce à cette application, tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Il s'agit d'informations officielles, correctes et venant directement de la source.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

BE-Alert utilise différents canaux pour alerter les personnes concernées. Vous pouvez être informé via un sms, un e-mail ou par message oral sur une ligne de téléphone fixe.



En cas de situation d'urgence vraiment importante, le Bourgmestre, le Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut également envoyer un message de manière localisée, sur base du lieu de l'incident. Toute personne physiquement présente dans cette zone reçoit alors un message sur son téléphone mobile. Ce système est unique en Belgique. Vous pouvez de la sorte être alerté même si la situation d'urgence n'est pas liée aux adresses mentionnées dans le système (ex. lorsque vous allez une journée à la mer, dans les Ardennes, ... ou lorsque vous vous rendez dans un centre commercial ou au parc).

### COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE ?

L'inscription est gratuite. Il suffit de vous rendre sur le site [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be) et de compléter le formulaire d'inscription. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous serez ainsi informé en cas de situation d'urgence à votre domicile ou au travail.



## MISE EN PLACE DE NOUVEAUX MESUREURS DE VITESSE



Depuis début avril nous avons installé deux mesureurs de vitesses. Le premier rue du Croiseau servira à voir la pertinence et l'efficacité de l'effet de porte installé en novembre dernier.

Le deuxième a été placé à la rue Montois, pour vérifier la vitesse et le charroi, notamment celui des camions. (Depuis la dernière fois, la taxe camion sur les autoroutes a été mise en place).

Nous les installerons aux différents endroits décidés la dernière fois pour pouvoir faire des comparaisons et prendre les mesures nécessaires.



## GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2019 CES 29, 30 ET 31 MARS 2019

16 équipes, de citoyens : BOUBOU, les JEUNES MR D'ITRE, INTERYACHT, LES ECLUSIERS, GREEN ROBIN HOOD FAMILY, EQUINOA, BRUYERE, TEAM HULEU, LA FAMILLE LARCIN, LES CARTOON'S, LES LOTHE, l'ARTICHAMP, J'PEUX PAS J'AI CLIMAT, LES TITANS ; les Ecoles communales d'lttre et de Virginal ainsi que les Ecoles libres de lttre et de Virginal, ont participé au nettoyage des rues communales et régionales pour une quantité de 941 Kg (près d'une tonne) de déchets récoltés.

Les éclusiers de l'Ecluse 5 F et INTERYACHT ont nettoyé également le canal.

Et nous remercions aussi nos ambassadeurs de propreté qui, toute l'année, nettoient des quartiers de la commune et avec lesquels seront prévues d'autres actions communales.



## LES PETITES CONSOMMATIONS FONT LES GROSSES FACTURES !!!



Surfer sur internet, écouter de la musique, regarder la télévision... Beaucoup de nos loisirs font appel à des appareils électriques qui, souvent, reste branchés en permanence et consomment de l'énergie.

Ces équipements sont de plus en plus nombreux dans chaque logement. Ils consomment une quantité non négligeable d'énergie lorsqu'ils sont en mode veille: Ils absorbent une puissance faible mais continue. La consommation électrique

de veille est à elle seule à l'origine de 3% de la consommation d'électricité d'un ménage.

### LE MOT D'ORDRE :

Éviter les achats inutiles et n'utiliser ces appareils que quand c'est indispensable.

Les consommations cumulées de tous les petits électroménagers branchés inutilement coûte en moyenne 45€ par an (Bien plus pour les ménages plus équipés et accros au mode veille) **POUR RIEN !!!**

Pour plus d'info ; <http://energie.wallonie.be>



## ET SI ON MONTRAIT L'EXEMPLE



Il y a peu nous votions la motion « zéro plastique » au conseil communal...

Et maintenant ??

Nous avons demandé à tout le personnel communal de se mobiliser et faire à leurs niveaux des efforts en ce sens.

Nous avons fait table rase sur les gobelets en plastique à usage unique, ils ont été remplacés par des gobelets en carton biodégradable et des « touillettes » en bois.

Nous favorisons l'usage de vaisselle lavable pour notre quotidien...

**Et vous que faites-vous ???**



## DÉCLARATION À L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES

### PERMANENCES FISCALES À L'ADMINISTRATION COMMUNALE



Pour vous aider à remplir votre déclaration à l'impôt des personnes physique pour 2019 (re-

venus 2018), des permanences fiscales seront organisées au sein de l'administration communale (rue Planchette, 2 à Ittre) **le mardi 28 mai 2019 et le jeudi 13 juin 2019, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Des membres du personnel du Service Public Fédéral des Finances seront à la disposition de la population Ittroise.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, il est indispensable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat général.

La prise de rendez-vous se fera dès le mardi 7 mai au 067/79.43.38, les mardi, mercredi ou jeudi matin, entre 9 heures et 12 heures.

Pour une bonne organisation, il y a lieu de vous munir des documents suivants :

- Fiches de traitements, salaires, allocations de chômage, indemnités maladie-invalidité, revenus de remplacement, prépensions, pensions, talon des congés payés perçus en 2018, ... ;
- Attestations délivrées par une banque dans le cadre d'un emprunt hypothécaire et attestation d'immunisation fiscale ;

- Attestations délivrées dans le cadre d'une assurance-vie ou d'une épargne-pension ;
- Attestations délivrées par les sociétés de transport en commun si c'est votre moyen de transport pour vous rendre sur votre lieu de travail ;
- Extraits de compte relatifs aux versements anticipés effectués pour l'année 2018 ;
- Avertissement extrait de rôle de l'an dernier (exercice d'imposition 2018 – revenus 2017) ;
- Pièces justificatives donnant droit à une réduction d'impôts (titres services, chèques ALE, dons, dépenses effectuées dans le cadre des économies d'énergie, ...)
- Toutes autres attestations fiscales et documents utiles pour compléter votre déclaration à l'impôt des personnes physiques.

#### ATTENTION : IL EST INDISPENSABLE DE VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE D'IDENTITE ET DE SON CODE PIN.

Vous pouvez également vous rendre dans les bureaux du SPF Finances (sans rendez-vous) du 02/05/2019 au 29/06/2019 (sauf 1er mai, 30 mai, 31 mai et 10 juin). En mai de 9h à 12h et en juin de 9h à 15h :

- Braine-l'Alleud : rue Pierre Flamand, 64 à 1420 Braine-l'Alleud
- Ottignies : avenue Paul Delvaux, 12 à 1340 Ottignies
- Nivelles : rue de l'Industrie, 22 à 1400 Nivelles (Attention uniquement en juin de 9h à 12h)



## DU NOUVEAU AU PCS

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis Givron Carine, nouvelle cheffe de projet pour le Plan de Cohésion sociale (PCS) au sein de la commune de Ittre. Je remplace Aude Walrandt partie vers d'autres missions.

Je suis éducatrice spécialisée de formation. Mon parcours professionnel m'a amené à travailler avec des publics très variés, de tout horizon et de tout âge.

J'espère, forte de ces expériences diversifiées, remplir au mieux ma mission auprès du PCS.

Permettre à un maximum de personnes de faire des rencontres enrichissantes, et satisfaire au mieux les attentes et les besoins des ittrois, tels sont les objectifs que j'aimerais atteindre.

Ne soyez pas avare de propositions. Vous pouvez me contacter via Internet, et par téléphone les lundis, mardis et jeudis.

Au plaisir de vous rencontrer.

Carine Givron – pcs@ittre.be – 0484 63 30 38



## FORMATION GRATUITE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE THÉORIQUE

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) organise une formation gratuite pour le permis de conduire théorique.

Cette formation est destinée aux jeunes ittrois. Elle se déroulera en deux séances, **les 21 et 24 juin 2019, de 9h00 à 16h00** (pendant les délibérations de fin d'année scolaire pour les adolescents), à la salle communale, rue Planchette à Ittre (derrière le CPAS).

Elle sera donnée par un professionnel et elle est accessible à toutes et tous.

Pour pouvoir y participer, il est impératif de s'inscrire en téléphonant au 0484/63.30.38 ou par mail à l'adresse suivante : pcs@ittre.be

Attention : le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire rapidement.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition pour toute information complémentaire.



## TERRA GUSTA INSPIRATION : CUISINE BUISSONNIÈRE

Bonjour à toutes et tous,

Vu le succès remporté par nos précédents ateliers culinaires, nous réitérons l'expérience cette année.

Le PCS vous invite donc à deux séances gratuites :

**Le vendredi 24 mai de 9h15 à 17h30 :** formation au compostage & au lombricompostage avec Vincent Gobbe, élaboration de Maitrank et de champagne, Cuisine Buissonnière, découverte des plantes sauvages, semis de saison, travail au potager, transition intérieure.

**Le dimanche 16 juin de 9h15 à 17h30 :** Elaboration de vin de noix, de sirop de fleurs de sureau, Cuisine Buissonnière,

découverte des plantes sauvages, semis de saison, travail pratiques au potager, transition intérieure.

Seulement par inscription – Transport assuré en cas de difficulté de mobilité

**Lieu de l'activité :** Chemin de Hurtebize, 3 à 1430 Rebecq

Inscription en téléphonant au 0484/63.30.38 ou par mail à pcs@ittre.be

Bienvenue à toutes et tous



## PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE COMMUNALE ? REJOIGNEZ LES CONSEILS CONSULTATIFS

Notre commune est dotée de 9 conseils consultatifs, composés de personnes chargées par le conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions dans les matières suivantes :

1. les Aînés ;
2. la Jeunesse et les Sports ;
3. la Mobilité ;
4. les Affaires sociales et assuétudes ;
5. l'Environnement et l'Énergie ;
6. l'Économie, l'Économie durable, l'Emploi et les PME ;
7. les personnes à Mobilité réduite ;
8. la Solidarité internationale ;
9. le Bien-être animal.

Ces différents conseils sont des lieux d'échanges, d'informations, de consultations, de sensibilisations et de propositions : ils sont composés de personnes issues des composantes politiques de la commune et de représentants civils, donc d'habitants intéressés par la participation, le déroulement d'activités qui leur tiennent à cœur dans la vie de notre village.

Nous lançons donc un appel aux citoyen(ne)s de notre commune, désireux de participer aux travaux et réflexions menés par ces conseils consultatifs à Ittre.

#### VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE D'UN CONSEIL CONSULTATIF ?

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par écrit au service des Affaires générales, 2 rue

Planchette – 1460 Ittre, **avant le 31 mai 2019**, en indiquant clairement :

- Vos coordonnées ;
- Le/les conseil(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer ;
- Vos motivations pour participer au(x) conseil(s) consultatif(s) choisi(s).

Pour toute question supplémentaire, nous vous invitons à vous adresser au service des Affaires générales en formant le 067/79 43 21, ou par mail à info@ittre.be.

Nous vous remercions par avance de votre participation,



## ET SI ON DIMINUAIT NOS DÉCHETS ?



Au mois de mars, beaucoup d'entre vous se sont déplacés pour venir chercher des sacs poubelles qui ne sont pas offerts par la commune mais qui sont une obligation de la Région wallonne dans le cadre d'un décret.

A l'ère, nous respectons cette obligation, ce qui n'est plus le cas dans beaucoup d'autres communes wallonnes.

A l'ère, nous avons reçu une mauvaise nouvelle de la Région wallonne qui intègre dans notre coût véritable la remise de ces sacs ainsi que les prestations de notre personnel communal pour effectuer cette remise.

Or cette remise de sacs coûte à la commune plus de 30.000 €.

Cette décision de la Région wallonne a une conséquence importante pour nous tous, elle fait diminuer de 10 % notre coût véritable et nous ramène ainsi à la limite inférieure de 95%. Si cette limite descend encore cette année, nous serons obligés d'augmenter la participation de tous pour revenir au coût véritable et répondre à l'obligation légale.

**Donc pour que le prix de nos poubelles n'augmente pas, c'est à nous tous de faire un effort.**

C'est la raison pour laquelle la commune a diminué le nombre de jours de distribution des sacs afin de diminuer le coût du personnel.

C'est aussi la raison pour laquelle, avec l'appui de la commune, le Comité Jean Pain a formé cinq guides composteurs.

Il est en effet essentiel de diminuer le poids de nos déchets et donc de mieux trier et de faire chez soi un compost ou, si vous n'en avez pas la possibilité, de mettre vos déchets organiques au potager communautaire à l'ère près des terrains de football.

### L'ÉVOLUTION DE LA GESTION DES DÉCHETS DANS NOTRE COMMUNE

*De quels moyens et budgets dispose la commune pour gérer vos déchets et quelles sont ses obligations vis-à-vis de vous, citoyen ?*

Le Service minimum à fournir au citoyen tel que le définit l'arrêté du gouvernement wallon (1) est :

- L'accès au parc à conteneur
- La mise à disposition de bulles à verre
- La collecte des OMB (Ordures ménagères brutes) en porte à porte
- La fourniture d'un nombre déterminé de sacs adaptés à la collecte des OMB
- Le traitement des déchets collectés dans le cadre du service minimum

Quelques chiffres qui illustrent le coût communal pour collecter et traiter les déchets à l'ère :

- le traitement des OMB (incinération) qui représente 120000 euros/an
- la partie variable de la collecte des OMB soit 21000 euros/an
- l'achat de sacs destinés à la collecte des OMB en porte à porte 18638 euros/an

Ces montants dépendent proportionnellement de la quantité d'OMB collectée et donc de la quantité de déchets qui sont mis à la collecte.

Au total : 159638 euros par an sont des dépenses compressibles au prorata de la quantité de déchets mise à la collecte par le citoyen.

Ceci permettrait à la commune de limiter le montant de la taxe-déchets et le prix des sacs de collecte.

Pour information, voici la production d'ordures ménagères en Brabant Wallon qui varie de maximum 170,15/an/habitant à minimum 102,76 kg/an/habitant.

Ce tableau illustre la diminution de cette production à l'ère ces dernières années :

ANNÉE	KG/AN/HAB
2015	157,73
2016	147,92
2017	146,65



Voici quelques pistes pour continuer de réduire la facture déchets et auxquelles vous pouvez participer.

- Composter à domicile les déchets verts et déchets organiques qui représentent 30 à 40% de la poubelle d'OMB en vous entourant des conseils et informations nécessaires (auprès du groupe de guides composteurs qui a bénéficié de la formation du comité Jean Pain cette année 2018 sur la commune, service environnement téléphone : 067 79 43 49).
- Broyer les tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour des plantations.
- Eviter le gaspillage de denrées alimentaires, n'acheter que les quantités nécessaires, ranger régulièrement le contenu du frigo.
- Privilégier les produits durables et éviter les produits jetables ou de mauvaise qualité.
- Privilégier les recharges et les produits peu emballés.
- Pour transporter les courses, penser aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.
- Consommer l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.
- Si on souhaite jeter des objets, peuvent-ils encore servir ? Penser au réemploi.
- Privilégier l'emballage en verre à tout autre contenant.
- Acheter malin pour jeter moins : éviter le suremballage.
- Venir au parc à conteneurs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés.

(1) arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages.



## PROCHAIN VOYAGE DES AÎNÉS

**JEUDI 23 MAI 2019 À ROUBAIX**

- Départ: Virginal: 08:00 – l'ère: 08:15
- Visite de la ville
- Repas
- Visite de la piscine (musée d'art et d'industrie)

Prix : **45 euros** à payer sur le compte : BE72 091 0001 539 16



## A PARTIR DU 12 AVRIL : NOUVELLE ACTIVITÉ AU CENTRE SPORTIF DE VIRGINAL

**Cours de gymnastique douce**, un vendredi sur deux.

Ces cours sont dispensés par Madame Pauline BEKAERT, Kinésithérapeute.

- Prochaines séances : 10 et 24 mai
- P.A.F. : 7€/personne
- (Un groupe de minimum 10 personnes est nécessaire pour assurer le cours)
- Renseignements : Mr Arthur Deghorain : 0475/59.86.05



## CONFÉRENCE

**A NE PAS MANQUER ... LE JEUDI 16 MAI À 15:00 À LA SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL :**

Mr Jean-Marc Gondry, collectionneur de disques et de partitions présente une conférence en chansons :

« *La vie quotidienne des civils et des militaires pendant l'occupation (1939 – 1945)* »

65 extraits de chansons, illustrés et accompagnés d'anecdotes insolites qui vous feront découvrir ce qu'ont vécu nos parents et nos grands-parents.

**Entrée gratuite**

Dans le cadre du 74<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale

**Jean-Marc Gondry**  
Collectionneur de disques et de partitions  
vous invite à une  
**conférence en chansons**

**La vie quotidienne des civils et des militaires de 1939 à 1945**

**Le jeudi 16 mai 2019 à 15 heures**  
Salle polyvalente de Virginal – Plateau du Tram

**Entrée gratuite**  
et accessible aux personnes à mobilité réduite

Une organisation de l'Échevinat des Aînés  
Editeur responsable : Christian Fayt – Echevin des Aînés – Rue Manchette, 2 – 1460 l'ère



## LA RCA SPORT'ITTRE VOUS INFORME

Connaissez-vous la RCA Sport'Ittre ? Il s'agit d'une Régie Communale autonome qui gère le centre sportif de Virginal, les infrastructures du football et du tennis d'Ittre.



Plusieurs clubs sportifs ont rejoint nos infrastructures. Souhaitez-vous également nous rejoindre ? Il reste des plages horaires disponibles. De plus, une location de nos espaces pour une activité sportive pour votre association, en famille ou entre amis de manière ponctuelle est également possible.

Notre centre sportif de Virginal est à présent muni de matériel permettant d'offrir une gamme assez large de sports, un marquoir et des protections. Des colonnes ont également été installées.

On n'attend donc plus que vous !

Infos : [rcasportitre@ittre.be](mailto:rcasportitre@ittre.be) – téléphone : 067/79.10.34 – Facebook @rcasportitre



## ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

**Vendredi 10 mai : Soirée portes ouvertes**

- De 16h30 à 18 à la section primaire- rue de la Libération 15
- De 17h30 à 19h30 à la section maternelle – Rue de l'Ecole 8

Venez découvrir nos classes, les travaux des élèves en primaire, une expo en maternelle et rencontrez l'équipe enseignante et la direction

Petite restauration : Bar et BBQ-pain saucisse à la section maternelle

**Contact et renseignements :**

Nicolas Joachim, directeur, Ecole communale de Virginal

- 067/64.71.23 - [www.ecvirginal.be](http://www.ecvirginal.be)
- [www.facebook.com/ecolevirginal](http://www.facebook.com/ecolevirginal)



## ANIMATIONS VACANCES

Congé de détente et congé de printemps, les enfants connaissent bien, ... C'est l'occasion pour eux de participer aux Animations Vacances ...

Pour ceux qui ne connaissent pas, les Animations vacances c'est :

- Une équipe d'animateurs motivés composée d'étudiants énergiques et créatifs et d'accueillants extrascolaires formés et à l'écoute,
- Un lieu de rassemblement de tous les enfants du village (les 4 écoles et les enfants qui habitent la commune),
- Des enfants enthousiastes, âgés de 2,5 à 12 ans,
- Un thème pour chaque semaine, décliné en une multitude d'activités différentes,
- Des jeux de plein air, des animations ludiques, des ateliers créatifs, des ateliers culinaires, des activités sportives, des chants, de la danse, des excursions ...
- Un accueil avant et après les animations, dès 7h30 et jusque 18h30,
- Une réception « parents admis » en fin de période,
- Et tant de choses encore ...

**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ? UNE SEULE ADRESSE :**

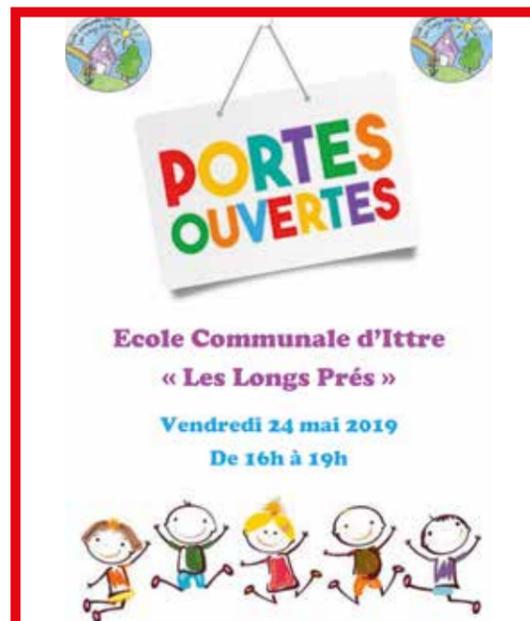
**Service ATL de la Commune d'ITTRE :**  
[serviceextrascolaire@ittre.be](mailto:serviceextrascolaire@ittre.be) – Rue planchette, 2 –  
 1460 Ittre - Tél : 067/79.43.38



**Les prochaines Animations Vacances :**

**Du 1er au 12 juillet et du 19 au 30 août**

**Pensez à réserver vos places ...**





## RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE : APPEL AUX CANDIDATS

La commune s'est inscrite dans le plan Pollec 2 en vue de mettre en place une politique locale «énergie climat» dans le but notamment de réduire les émissions de CO2 et de créer une participation citoyenne.

Dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED), un comité de pilotage est nécessaire.

Ce Comité de Pilotage est chargé :

- Du suivi et de la mise en œuvre du PAED visant à atteindre l'objectif de l'Union européenne de réduction des émissions de CO2 de 40 % d'ici 2030 ;
- De l'identification des ressources humaines externes et locales (sociétés ou personnes) nécessaires à l'accomplissement de cette mise en œuvre.

Le Comité de Pilotage est composé :

- De 6 représentants des groupes politiques composant le Conseil communal.
- D'un maximum de 9 personnes ressortissant de la commune d'Ittre.

Ces personnes auront un intérêt particulier pour les économies d'énergie ainsi que la production d'énergie renouvelable. Elles seront désignées par le Conseil communal, sur base d'une liste de candidats qui se seront déclarés.

Suite au scrutin communal de 2018, ce comité de pilotage doit être renouvelé.

Vous habitez Ittre et vous êtes intéressés ? N'hésitez plus, notre commune a besoin de vous . . .

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante : [info@ittre.be](mailto:info@ittre.be) ou Commune d'Ittre, rue Planchette n°2 – 1460 Ittre ; **avant le vendredi 31 mai 2019.**



## CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES RECYPARCS DÈS CE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019

La dernière entrée se fera à 17h afin de permettre aux utilisateurs de vider leur voiture et de quitter le recyparc pour 17h15.

**Ainsi, les recyparcs sont ouverts au public :**

- Du lundi au vendredi de 10h à 17h
- Le samedi de 9h30 à 17h

**Horaire unique, toute l'année.**

Jours de fermeture : les dimanches et jours fériés légaux.



## ENQUÊTE PUBLIQUE

### DÉCRET DU 6 FÉVRIER 2014 RELATIF À LA VOIRIE COMMUNALE

Demande de permis unique couplée avec une demande de suppression et création de sentiers publics : suppression du sentier n°113 dans sa quasi-totalité et d'un tronçon du n°114, création d'un nouveau tronçon de sentier prolongeant le n°64 qui contourne la piste non couverte non conforme au URB.2009/13 pour rejoindre le solde du sentier n°114 repris à l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux de Virginal-Samme sur les parcelles sises rue Dujacquier et cadastrées 3 A1 n°95k, 96b, 96c et 103a sollicité par L. DESILLY demeurant rue Dujacquier 19 à 1460 Virginal.

Enquête publique : **du 10/04/19 au 12/05/19** période durant laquelle le dossier peut être consulté au service environnement, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre pendant les heures de service soit du mardi au vendredi de 9 à 12h ou **sur RDV.**

Tout tiers intéressé peut adresser ses observations/réclamations par télécopie/courrier ordinaire au Collège communal du **10/04/19 au 12/05/19**. Toutes les informations relatives à cette enquête sont consultables aux valves communales.



## FORMATION ACCUEILLANTS

Nos animateurs ont profité de ces quelques jours de vacances pour les enfants. Ils ont poursuivi leur formation en participant à 4 jours intensifs avec le CEMEA sur le thème :

Les repas : des moments particuliers d'apprentissages et de relations.

Cette formation leur a permis, entre-autres, de :

- S'interroger sur la notion de « bien manger » ; équilibre alimentaire, besoins individuels, (dé)goûts et envies . . .
- Réfléchir les temps de repas comme opportunités de découvertes, d'apprentissages pour en faire de réels moments de plaisir et de partage.
- Penser l'aménagement et l'organisation matérielle des lieux : disposition des tables, de la vaisselle, des aliments, réflexion autour des aspects de convivialité, de bruit, de la mise en place de services à la collectivité . . .



- Mettre en évidence l'importance de la relation adulte-enfant et de la relation entre enfants dans les situations de repas collectifs.
- Prendre conscience des émotions personnelles qui émergent dans ces moments particuliers.



## ÉLECTIONS DU 26 MAI 2019

En cas d'impossibilité d'aller voter en personne, le 26 mai 2019, jour du scrutin, vous pouvez demander à un autre électeur de voter à votre place et lui donner procuration.

Le formulaire est téléchargeable sur notre site internet [www.ittre.be](http://www.ittre.be) ou disponible auprès du Service Population.

En cas de séjour temporaire à l'étranger, **pour des raisons autres que professionnelles**, vous devez introduire une demande auprès du Service Population afin d'obtenir le certificat justifiant votre absence le 26 mai 2019. Le dossier doit contenir tout document attestant de votre absence à l'étranger tel qu'une attestation d'agence de voyage, des billets d'avions ou des réservations d'hôtel. A défaut, vous serez invité à rédiger une déclaration sur l'honneur.

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera au bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué. Il devra donc éventuellement se rendre dans un bureau de vote différent de celui auquel il est convoqué lui-même. Le mandataire devra être muni :

- de sa convocation et, idéalement, de la vôtre,
- de sa carte d'identité,
- du formulaire de procuration,
- du certificat ou de l'attestation requis(e).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Population (067/79.43.45).

Ce bulletin communal a été élaboré avec la participation de Christian Fayt, Bourgmestre, Pascal Henry, Fabienne Mollaert, Lindsay Gorez, Jacques Wautier, Echevin(e)s et de Françoise Peeterbroeck, Présidente du CPAS et membre du Collège communal.

**Prochain Conseil communal :**

**LE 28 MAI – 19H  
GRAND PLACE, 2 - ITTRE**

### Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : **Frédérique Joris**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Rossel**